Province de Québec
MRC de Montcalm
Municipalité de Sainte-Julienne

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil, qui se déroulera le 14 juillet 2026 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Lots 6 674 055 et 6 674 056, rte 346

Objet de la demande de dérogation mineure 2026-0044 :

La demande de dérogation mineure 2026-0044 vise à :

- Permettre la construction de 2 bâtiments multifamiliaux isolés desservis par une entrée commune dont la largeur est de 2,5 mètres d'un côté de la ligne mitoyenne et de 3,6 mètres de l'autre côté, alors que la largeur minimale prescrite est de 3,1 mètres de part et d'autre de cette ligne.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce mardi 23 juin 2026.

(signé)
Jérome Morin
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint